



République française

Département de l'Hérault

Canton de Saint Pons de Thomières

Commune  de Rosis

Séance du 7 Mars 2016

**Membres présents:** M.M. Jacques MENDES - M. René MAGNALDI - Daniel BOURDON - Mlle Nathalie MENDES - Sébastien ALLIES - Mme Anne MAUREL- Moïse ROQUES - - Germain FARENQ - Mme Arlette ARAGON -

**Membre(s) absent(s) excusé (s) :** M. Stéphane SAUTEREL (pouvoir Moïse Roques) - Mme Magali CAZALS (Pouvoir Mme Anne Maurel).

**Secrétaire de séance :** Sébastien ALLIES.

### ORDRE DU JOUR

#### **Tableau de bord statistique**

1. Approbation du PV de séance du 25 janvier 2016.
2. Délibération – Augmentation du prix de la nuitée d'hébergement du gîte Marcel Cèbe.
3. Délibération – Renouvellement de l'adhésion au processus de certification PEFC forêt communale.
4. Installation de deux boîtes à lettres dans les gîtes pour accueillir les appréciations des hébergés.
5. CCMHL - Animations culturelles - Projet d'un spectacle animé par le chantre occitan (JOANDA).
6. FDMF – Accueil du Congrès de la Fédération des moulins de France.
7. Convention avec la Fédération des chasseurs de l'Hérault pour le prêt d'un mouflon naturalisé.
8. BUDGET 2016 – attribution de subventions aux associations.
9. Ad'AP – dépôt de dossier – expertise des ERP de la commune.
10. CCMHL – Projet d'affectation du reliquat des fonds de concours.
11. Maison communale de Compeyre- demande de Fonds de Concours.
12. Projet d'isolation des menuiseries du Gîte 3 épis- demande fonds de concours.
13. Mise en sécurité du chemin du calvaire a Andabre et d'une rue à Douch - demande fonds de concours.
14. Gîte communal – Projet de revêtement de sol du dortoir - demande fonds de concours.
15. – Compte Administratif 2015 - CCAS.
16. BP 2016 - Budget du CCAS.
17. Compte administratif 2015 de l'eau et de l'assainissement
18. Révision de la redevance de l'eau et de l'assainissement.
19. Inscription de crédits en dépenses d'investissement avant le Budget (Délib)
20. GITE MC – Projet d'intervention du « Greta » pour créer 3 douches et rénover la salle d'eau.
21. Bilan forestier communal – Programme d'actions pour l'année 2016.
22. Le point sur les travaux en cours ou à venir.

## **TABLEAU DE BORD DU SITE INTERNET**

<http://www.rosis-languedoc.fr>

### **Fréquentation du site - ANNEE 2015**

**130 794 visites en 2015**

### **Fréquentation du site FEVRIER 2016**

**12 863 visites**

**L'ouverture de la Maison du Mouflon et du Caroux à Douch, est programmée pour le 15 Avril 2016.**

### **1- APPROBATION DU PV DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE JANVIER 2016**

**Monsieur le Maire** propose aux membres du Conseil d'adopter le Compte Rendu de la séance du dernier Conseil Municipal

**Il demande** aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont d'éventuelles observations à formuler.

**Avis du Conseil :** *le Conseil Municipal à la majorité de six voix, rejette l'adoption du PV de séance du CM du 25 janvier.*

### **2- GITE MARCEL CEBE- DELIBERATION - AUGMENTATION DU PRIX DE LA NUITEE D'HEBERGEMENT**

**Monsieur le Maire** indique aux membres du Conseil qu'il y a lieu, en raison des travaux de rénovation et des nouveaux équipements que nous proposons dans cet hébergement (chauffage central à partir d'une chaudière à granulés bois, la fourniture de draps et de couvertures), d'augmenter le prix de la nuitée de 15 à 16 € à compter d'u 1<sup>er</sup> juin 2016.

**Il demande** aux membres du Conseil de bien vouloir examiner cette proposition et d'en délibérer.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil émet un avis favorable à cette proposition.*

**Nombre de voix** Pour : 11    contre : /    abstention : /    Ne participe pas au vote :

### **3 - RENOUELEMENT ADHESION AU PROCESSUS DE CERTIFICATION « PEFC » FORET COMMUNALE**

**Monsieur le Maire** expose aux membres du Conseil, la nécessité pour la commune, de renouveler son adhésion au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

**Il demande** aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à renouveler cette adhésion

**Avis du Conseil :** *Le Conseil émet un avis favorable à cette proposition.*

**Nombre de voix** Pour :11    contre : /    abstention : /    Ne participe pas au vote :

#### 4- GITES - INSTALLATION BOITES A LETTRES POUR RECUEIL APPRECIATIONS DES HEBERGES

**Monsieur le Maire** propose aux membres du Conseil de mettre en place dans chacun de nos gites, des boites pour recueillir les appréciations des personnes qui fréquentent nos hébergements et connaître ainsi, les éventuelles améliorations que nous pouvons apporter.

**Il indique** qu'un imprimé destiné à recueillir ces appréciations sera remis à chacune des personnes lors de leur accueil, qu'ils déposeront ensuite dans la boîte à lettres située dans la salle à manger de chacun des hébergements.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil émet un avis favorable à ces installations.*

**Nombre de voix** Pour : 11      contre : /      abstention : /      Ne participe pas au vote :

#### 5 - CCMHL - ANIMATIONS -PROJET SPECTACLE ANIME PAR LE CHANTRE OCCITAN (JOANDA)

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil que dans le cadre du programme festif « **Festa al país** », proposé et financé par la communauté de communes au profit de toutes nos communes, une réunion organisée par « **Joanda** » le chantre occitan qui se produit tous les matins sur radio France Hérault et son équipe, a permis de formaliser les dates des spectacles qui seront proposés.

**Il indique que** pour ce qui concerne notre commune, la date du samedi 30 Avril 2016 a été retenue et le spectacle se produira à la salle polyvalente d'Andabre. Pour l'instant, nous ignorons quel type de spectacle sera proposé.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil prend acte de l'information.*

**Nombre de voix** Pour : 11      contre : /      abstention : /      Ne participe pas au vote

#### 6 - FDMF - ACCUEIL DU CONGRES DE LA FEDERATION DES MOULINS DE FRANCE.

**Monsieur le Maire** expose aux membres du Conseil le programme du congrès de la Fédération des Moulins de France qui se déroulera à Douch et à Andabre le samedi 23 avril 2016.

**Il indique que** le programme nous a déjà été proposé mais il sera définitivement formalisé, lors de la réunion qui doit avoir lieu avec les membres de l'organisation qui seront reçus en mairie le 10 mars 2016.

**Il invite les** membres du Conseil disponible à assister à cette réunion.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil prend acte de l'information.*

#### 7- CONVENTION AVEC LA FED. DES CHASSEURS POUR LE PRET D'UN MOUFLON NATURALISE

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil de l'accord qu'il vient d'avoir avec le Président de la Fédération des chasseurs de l'Hérault qui s'est engagé à nous assurer le prêt d'un mouflon pour équiper la Maison du Mouflon et du Caroux de Douch pendant la période estivale.

**Il propose** aux membres du Conseil de l'autoriser à signer cette convention de prêt à titre gracieux.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil émet un avis favorable à cette proposition.*

**Nombre de voix** Pour : 11      contre : /      abstention : /      Ne participe pas au vote :

#### 8 - BUDGET 2016 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**Monsieur le maire** propose aux membres du Conseil dans le cadre de la préparation du BP 2016 l'examen et le vote des subventions de fonctionnement à accorder aux associations communales, extra communales et d'intérêt Communal, qui animent et favorisent la vie sociale ludique et culturelle de notre commune.

**Comité des fêtes :** Cours - Compeyre - Andabre - =130€

**Associations communales** : Club de l'Avenir - Couleurs du Caroux - Mousses et Lichens du Haut- Languedoc - Sauvegarde de l'église de Douch - Spéléo Passepartrou – ASL Andabre == **130 €**

**Associations extra communales** : Association Moulins AUXILIUM 34 = **130 €**

Sapeurs-Pompiers : -St Gervais sur mare - Combes = **122 €** - CAB Bédarieux = **46 €**-Gaule Minière = **70 €**

Il invite les membres du conseil à bien vouloir examiner ces propositions et d'en délibérer.

**Avis du Conseil : Le Conseil émet un avis favorable à ces propositions.**

**Nombre de voix Pour : 11      contre : /      abstention : /      Ne participe pas au vote**

## **9 - Ad'AP –      DEPOT DE DOSSIER – EXPERTISE DES ERP DE LA COMMUNE.**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil qu'il est urgent de déposer notre dossier d'agenda programmé Ad'AP, tant que le décret sanction n'est pas paru.

Il précise qu'il y a lieu, afin de formaliser ce dossier, de saisir un cabinet d'architecte afin d'assurer une mission de maîtrise d'œuvre pour une prestation intellectuelle concernant la réalisation des dossiers d'accessibilité handicapé (déterminer, décrire et chiffrer la solution la mieux adaptée à la problématique (Accessibilité) pour nos bâtiments publics.

Il indique que sur notre commune, Il semblerait que seul, les locaux administratifs de la Mairie soient concernés. A priori, les deux églises, la salle polyvalente et les gîtes communaux que nous venons de passer à 15 lits, sont accessibles et n'entrent pas dans le champ d'application de la loi.

Il précise que sur les trois architectes de cabinets d'études différents qui ont été sollicités, un seul a répondu être intéressé par notre projet, il s'agit du cabinet d'architecte **Mme Enrici Chantal**, de Balaruc les bains.

Il indique que la commune voisine de Castanet le Haut, a entrepris la même démarche auprès de cet architecte que nous recevrons prochainement, et à qui, après l'avoir informé de la démarche, nous demanderons de nous proposer un devis de l'expertise des ERP, afin que nous puissions informer les services de la **DDTM 34** et obtenir les délais supplémentaires pour programmer les éventuels travaux à réaliser.

Il demande aux membres du Conseil de l'autoriser à retenir la candidature de l'architecte désigné.

**Avis du Conseil Le Conseil émet un avis favorable à cette proposition.**

**Nombre de voix Pour : 11      contre : /      abstention : /      Ne participe pas au vote :**

## **10 - PROJET D'AFFECTATION DU RELIQUAT DES FONDS DE CONCOURS DE NOTRE COMMUNE**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil que les **FDC** attribués sur cette mandature par notre communauté de communes devons être tous engagés, avant la fusion programmée de notre communauté de communes, et de la communauté de communes des Monts de Lacaune l'an prochain.

Il suggère donc, que la maison Selfa, qui déjà fait l'objet d'une première restauration (la toiture) pourrait faire l'objet d'une restauration plus complète, afin de pouvoir louer cette maison qui comporte terrasse et jardin.

Il propose donc, de saisir un architecte, afin d'élaborer un plan d'agencement de cette maison que nous destinerions à la location. Ce projet, pourrait bénéficier outre les FDC de concours, d'un soutien du Conseil départemental, voir même, d'autres institutions.

Il indique que d'autres projets pourraient être examinés notamment celui qui consiste à aménager l'hébergement situé sur la partie arrière du gîte communal de Douch, ou pourrait être aménagé un hébergement supplémentaire.

Il demande aux membres du conseil se bien vouloir examiner ces propositions et d'en délibérer.

**Avis du Conseil : Le Conseil estime qu'il y a lieu, avant de s'engager dans de nouveaux projets, d'entamer une réflexion plus approfondie sur l'affectation du reliquat des Fonds de Concours.**

**Nombre de voix Pour : 11      contre : /      abstention : /      Ne participe pas au vote :**

## 11 - COMPEYRE - DEMANDE FONDS CONCOURS POUR DES TRAVAUX DE MAIN D'ŒUVRE

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil, qu'il y a lieu de terminer les travaux d'isolation de l'intérieur de la maison communale et de remaniement de la toiture que nous devons confier à l'employé municipal. Nous avons décidé de confier la réalisation de ces travaux à un auto entrepreneur professionnel qui a déjà travaillé à la mise en place des poutres et du plancher l'été dernier, et qui installera l'escalier en bois, afin de pouvoir faire intervenir en suivant, l'électricien et les autres corps de métier. (EDF, AEP).

**Il indique** que le devis présenté par l'auto entrepreneur, ne concerne que les travaux de main d'œuvre, la reprise de la toiture, le renforcement de la panne pourrie, isolation sous toiture et des murs de l'étage, dont le montant s'élève à **15 560,00€**. Les matériaux nécessaires à l'isolation ont déjà été acquis dans le cadre d'une subvention d'Hérault **Energie**.

**Il propose** aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à solliciter les fonds de concours de la Communauté de Communes à hauteur de 50 % du montant total des travaux soit **7 750,00€** et à financer la part communale à la même hauteur.

**Il demande** aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à solliciter les fonds de concours de la communauté de communes.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil estime, qu'avant d'engager de nouveaux travaux de restauration de cette maison, il serait opportun d'envisager ce à quoi nous la destinons (gîte, location à l'année etc), et qu'il y a lieu d'entamer une réflexion à ce sujet avec les membres du Conseil, avant de solliciter les Fonds de Concours sur ce dossier.*

**Nombre de voix Pour :** 11 **contre :** / **abstention :** / **Ne participe pas au vote :**

## 12 - PROJET D'ISOLATION DES PORTES ET FENETRES DU GITE COMMUNAL 3 EPIS DE DOUCH

**Monsieur le Maire** indique aux membres du Conseil que le Gite communal qui se situe à près de 1 000m d'altitude nécessite afin de réduire la facture du Chauffage électrique qui équipe ce bâtiment, d'installer de nouvelles portes et fenêtres isolantes ainsi que des volets.

**Il indique** qu'après examen des trois devis présentés, le montant du devis de travaux retenu et s'élève à **9 790,42 € HT la TVA à 1 958,08 €, soit 11 748 ,50 € TTC**.

**Il demande aux** membres du Conseil l'autorisation de solliciter **Hérault Energie** pour nous aider à financer les menuiseries à l'exception des volets qui n'entrent pas dans le cadre de l'aide à hauteur de **60%** du montant HT, soit **5 874,25 €**

**Il propose** également de solliciter la communauté de communes de la Montagne du Haut Languedoc, au titre de fonds de concours à hauteur de **50%** du montant global de la dépense, **volets** compris, soit **4 895,42 €**.

**Il propose** aux membres du conseil de bien vouloir délibérer.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil émet un avis favorable aux propositions du Maire et l'autorise à solliciter les aides nécessaires à la réalisation de ces travaux d'isolation.*

**Nombre de voix Pour :** 11 **contre :** / **abstention :** / **Ne participe pas au vote :**

## 13 - MISE EN SECURITE DU CHEMIN DU CALVAIRE A ANDABRE ET DUNE RUE A DOUCH

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil de la dangerosité de certaines voies qui desservent nos hameaux et qui du fait qu'elles soient en surplomb, présentent un risque pour les utilisateurs.

**Il propose** donc d'installer un équipement de type rampes pour la voie du calvaire d'Andabre et de barrières de sécurité pour le parking situé à proximité.

**Il indique** en ce qui concerne le hameau de Douch, des barrières de sécurité doivent être mise en place en bordure de cette rue en surplomb.

**Un devis** de travaux proposé par l'artisan Jacques Roussel du Cabaret, a été retenu pour la réalisation de ces travaux dont le montant s'élève à **4 095,20 € TTC** (TVA non applicable).

**Il propose** donc pour nous aider à la réalisation de ces travaux de solliciter les Fonds de concours de la Communauté de communes à hauteur de **2 047,20 €**

**Il demande** aux membres du Conseil de bien vouloir émettre un avis sur ce dossier.

**Avis du Conseil : Le conseil émet un avis favorable à la proposition du Maire et l'autorise à solliciter les fonds de concours nécessaires pour la réalisation de ces travaux.**

**Nombre de voix Pour : 11    contre : /    abstention : /    Ne participe pas au vote :**

#### **14 – GITE COMMUNAL – PROJET DE REVETEMENT DU SOL DU DORTOIR**

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil que les travaux de restauration et de rénovation du dortoir sont terminés, seul le sol, qui est en forme de béton brut et qui présente certaines imperfections doit subir un revêtement qui résiste à une fréquentation soutenue, puisque la fréquentation de cet hébergement est considérable, et d'autre part qui réponde aux normes de sécurité incendie, qu'exige tout établissement recevant du public.

**Il indique** que trois devis ont été sollicités et que celui qui correspond le mieux à cet hébergement est celui de la Sté Coo décoration de Castres.

**Le montant** du devis de ce revêtement s'élève à **1 770,49€ TTC soit 1 447.51€ HT**. Il propose donc, pour nous aider à financer cet équipement, de solliciter les fonds de concours de la Communauté de Communes de la Montagne du haut Languedoc à hauteur de **737,75 €**. Le montant de la part communale s'élève à **1 032,83€**.

**Il propose** aux membres du Conseil, de bien vouloir examiner cette proposition et de l'autoriser à signer tout acte afférent.

**Avis du Conseil : Le Conseil émet un avis favorable à cette proposition et l'autorise à solliciter les fonds de concours pour nous permettre d'équiper aux normes exigées, le sol du dortoir de ce bâtiment.**

**Nombre de voix Pour :11    contre : /    abstention : /    Ne participe pas au vote :**

#### **15- COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET CCAS.**

**Monsieur le Maire** demande à la doyenne d'âge de présenter et de faire voter le Compte Administratif de l'exercice 2015 qui fait apparaître en recettes et en dépenses d'exploitation les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement :	143,20 €
Recettes de fonctionnement :	100,00 €
Déficit 2015 :	43,20 €
Report excédent 2014 :	909,65 €
Excédent global :	<b>866,45 €</b>

**Monsieur le Maire** ne prend pas part au débat et au vote, la doyenne d'âge demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner le CA du CCAS et de passer au vote.

**Avis du Conseil : le Conseil adopte le CA du CCAS**

**Nombre de voix Pour : 10    contre : /    abstention : /    Ne participe pas au vote :1**

#### **16 - BP 2016- EXAMEN ET VOTE DU BUDGET DU CCAS**

**Monsieur le Maire** propose aux membres du Conseil l'examen et le vote du BP du CCAS 2016.



Il indique toutefois, que ce sera le dernier de cette mandature, car comme la loi le prévoit il sera désormais intégré au budget général.

Dépenses de fonctionnement : 866,45 €  
Recettes de fonctionnement : 866,45 €

**Monsieur le Maire** demande aux membres du Conseil de bien vouloir l'examiner et de passer au vote

**Avis du Conseil :** *Le Conseil adopte le BP du CCAS.*

**Nombre de voix** Pour : 11 contre : / abstention : / Ne participe pas au vote :

## 17 - COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET DE L'EAU POTABLE

**M. le Maire** demande à la doyenne d'âge de présenter et de faire voter le Compte administratif de l'exercice 2015, qui fait apparaître en recettes et en dépenses d'exploitation les résultats suivants :

### EXPLOITATION

Dépenses .....	27 453,21 €
Recettes	34 945,92 €
Excédent 2015.	7 492,71 €
Excédent 2014.....	33 119,48 €
Excédent global.....	<b>40 612 ,59 €</b>

### INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement :	20 787 ,72 €
Recettes d'investissement :	19 521, 86 €
Déficit d'investissement 2015 :	1 265,86 €
Excédent d'investissement 2014 :	15 610,55 €
Excédent global Excédent global	<b>14 344,69 €</b>

**Monsieur le Maire** ne prend pas part au débat ni au vote, le doyen d'âge demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner le CA et de passer au vote.

**Avis du Conseil :** *Le Conseil adopte le CA de l'eau.*

**Nombre de voix** Pour : 10 contre : / abstention : / Ne participe pas au vote : 1

## 18- BP – 2016 - REVISION DE LA REDEVANCE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

**Monsieur le Maire** indique aux membres du Conseil, que malgré de nombreuses interventions sur les réseaux d'adduction d'eau potable alimentés par les sources communales, la gestion du BP de l'eau est saine et qu'il n'y a pas lieu sur cet exercice budgétaire, de **réviser les redevances de l'eau et la part fixe de l'assainissement collectif.**

**Il propose donc** pour cet exercice, de ne pas augmenter le montant de la redevance de l'eau, ni la part fixe de l'assainissement collectif.

**Il demande** au conseil de bien vouloir examiner ces propositions et d'en délibérer.

**Avis du Conseil :** *le Conseil adopte la proposition du Maire.*

**Nombre de voix** Pour : 11 contre : / abstention : / Ne participe pas au vote :

**Monsieur le Maire** indique aux membres de l'assemblée qu'il y a lieu de procéder avant le vote du budget primitif 2016 à des inscriptions de crédits en dépenses d'investissement.

**En vertu de l'article L1612-1** du Code général des collectivités territoriales, le Maire peut, jusqu'à l'adoption du budget, et sur autorisation du Conseil Municipal engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Il est proposé** au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement pour les montants précisés sur les comptes concernés.

***Avis du Conseil : Le Conseil autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses des comptes évoqués.***

**Nombre de voix Pour : 11 contre : / abstention : / Ne participe pas au vote :7**

## 20- PROJET D'INTERVENTION DU « GRETA » POUR LA REALISATION DE DOUCHES - GÎTE

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil de la réunion que nous venons d'avoir avec le Directeur du Greta de Bédarieux. A laquelle assistaient le formateur Thierry Coiffard et René Magnaldi.

**Il indique que ce directeur** souhaite que les stagiaires du Greta, plutôt que de rester en atelier puissent s'investir sur le terrain dans des projets communaux, voir même intercommunaux, liés à la fois, au tourisme, l'informatique, à la plomberie, à ou à la maçonnerie,

**Il précise** qu'en ce qui concerne notre communes nous projetons de les faire intervenir dans la salle d'eau du gîte Marcel Cèbe de Douch en construisant trois nouvelles douches à l'italienne, en remplacement des douches existantes. D'autre part, les murs de la salle d'eau seront entièrement remis en état et repeints.

**Il y a lieu de noter** que les travaux de main d'œuvre effectué par le GRETA sont réalisés à titre gracieux, à charge pour la commune de fournir les matériaux nécessaires à la réalisation de ces travaux.

***Avis du Conseil : Le Conseil émet un avis favorable à cette proposition.***

**Nombre de voix Pour :11 contre : / abstention : / Ne participe pas au vote :**

## 21 - ONF- BILAN FORESTIER COMMUNAL - PROGRAMME D' ACTIONS POUR L' ANNEE 2016

**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil du bilan forestier de notre commune que vient de nous adresser l'ONF, en charge de la gestion de notre forêt communale qui sur cet exercice, a procédé à une coupe de première éclaircie dans les peuplements de pins, de douglas et d'épicéa.

**Il tient à remercier** l'agent de L'ONF en la personne de Jean Pierre Boussagol interlocuteur privilégié de notre commune qui a en charge la surveillance de notre forêt et qui, par son professionnalisme, sa rigueur et ses conseils avisés, nous donne entière satisfaction.

**Il indique que** ce dernier vient de nous proposer le programme d'action pour l'année 2016 dont le montant des travaux de maintenance et d'infrastructure proposés s'élève à **2 780,00€ HT**.

**Il propose que** pour cette année nous fassions l'impasse sur ces propositions et de les reporter à l'an prochain.

**Il demande aux membres** du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur cette proposition et d'en délibérer.

***Avis du Conseil : Le Conseil adopte la proposition du Maire.***

**Nombre de voix Pour : 11 contre : / abstention : / Ne participe pas au vote :**



**Monsieur le Maire** informe les membres du Conseil que lors du dernier conseil communautaire, les subventions, sollicitées au titre des fonds de concours ont toutes été adoptées.

- **Les travaux de rénovation du dortoir** du gîte Marcel Cèbe à l'exception du revêtement du sol, sont terminés. Le gîte est désormais opérationnel, Les préconisations formulées par l'Apave et la commission de sécurité (alarme et réseau électrique) ont été réalisées. **La commission de contrôle de la sécurité** en a été informée afin de programmer une visite. (Les réservations affluent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, à la date du 29 février, **320nuitées** ont été enregistrées sur le gîte Marcel Cèbe, et **1028** nuitées sur le gîte 3 épis.
- **Attribution de Fond de Concours** pour la protection du captage d'eau potable de Rogainard, pour La remise en état du chemin de la Combe d'Andabre et pour les travaux de main d'œuvre du gîte MC ont été accordés par la communauté.
- **Le Préfet de l'Hérault** vient de nous notifier que le dossier déposé au titre de la DETR, concernant la réfection de la voirie du chemin des cambous à Compeyre, est considéré comme complet, et que cette notification nous permet de de démarrer les travaux dès que les autres subventions sollicitées auront été notifiées.
- **Daniel Bourdon**, vient de solliciter l'entreprise Barthez, afin de sécuriser un poteau bois proche du terrain de boules.

**Avis du Conseil : Le Conseil prend acte des informations.**



**Jacques MENDES**  
**Maire de ROSIS**

**Adresse mail domicile: [ad.jacq.mendes@orange.fr](mailto:ad.jacq.mendes@orange.fr)**

**Adresse mail mairie: [mairie.rosis@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosis@wanadoo.fr)**

**Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19**

**site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>**



***Flashez ce QR code et accédez directement au site internet de la commune de ROSIS***